

Pédiatrie cantonale : démission médicale

Le médecin-chef du département cantonal de pédiatrie, le Dr Bernard Laubscher, annonce sa démission, qui porte effet au 31 décembre 2007. Quelques jours à peine après l'annonce du gel de la centralisation de la pédiatrie cantonale sur le site de Pourtalès et du lancement d'une étude de faisabilité d'une unité mère-enfant sur un site unique, cette nouvelle démission contraint l'Hôpital neuchâtelois à prendre des dispositions complémentaires.

Jeudi dernier, l'annonce a été faite du gel de la centralisation de la pédiatrie sur le site de Pourtalès, prévue en avril 2008, pour permettre une réintégration des quatre pédiatres adjoints à temps partiel sans lesquels la sécurité de l'activité pédiatrique ne pouvait être garantie dans le haut du canton.

Parallèlement, l'étude de faisabilité d'une unité mère-enfant sur un site unique, que pédiatres et obstétriciens appellent de leurs vœux, a été annoncée.

La démission du Dr Laubscher, médecin-chef du département cantonal, qui s'ajoute à celle du Dr Diana, également démissionnaire pour la fin de l'année, remet fondamentalement en question la possibilité d'une activité pédiatrique, non seulement sur le site de Pourtalès qui les occupe tous les deux, mais dans l'ensemble du canton. La direction générale de l'Hôpital neuchâtelois met tout en œuvre pour garantir le maintien de prestations pédiatriques dans notre canton, pour le bien de la population, mais avant tout des enfants. Plusieurs négociations sont d'ores et déjà en cours pour assurer une pérennité médicale.

Fontaines, le 9 mai 2007